



# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## COMMUNE D'ALZONNE

Par arrêté n° 2024/36 en date du 21 Mai 2024

Le Maire d'ALZONNE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'urbanisme (PLU).

À cet effet, Monsieur GARRIGUE Jean-Paul, exerçant la profession de Commandant de Police retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Montpellier.

L'enquête se déroulera à la mairie d'ALZONNE du 07/06/2024 9h au 08/07/2024 17h, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie soit de 8h à 12h et de 14h à 18h, du lundi au vendredi.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie d'ALZONNE :

- le 07/06/2024 de 9h à 12h
- le 20/06/2024 de 9h à 12h
- le 08/07/2024 de 14h à 17h

Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique, incluant le dossier comprenant les informations environnementales :

- Sur le site Internet : <https://www.alzonne.fr>
- En format papier et sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public, sur le lieu de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les personnes intéressées par le dossier d'enquête pourront en obtenir communication à leur demande et à leurs frais.

Pendant le délai de l'enquête, le public pourra transmettre ses observations et propositions :

- Sur le registre d'enquête disponible en mairie ;
- Par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie :  
56, avenue Antoine COURRIERE 11170 Alzonne
- Par courrier électronique à l'adresse : [ep.alzonne@gmail.com](mailto:ep.alzonne@gmail.com)

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, transmis au Maire, seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- À la mairie de Alzonne
- Sur le site Internet de la mairie d'Alzonne

À l'issue de l'enquête publique, la modification du PLU sera approuvée par délibération du Conseil municipal.

Le Maire,  
Régis BANQUET

